

[Texte]

Mr. Marchment: Yes, we have made submissions since 1977 on what we would like to see in a new trust company act. We have gone over it all in detail with the department of insurance, and have received very positive response and input from them. Basically, where we are shrinking in our traditional market—and we need asset diversification—we have to have assets that to as great an extent as possible are on a floating-rate basis so we have larger margins to carry our traditional kind of business. Although we have asked for a good number of things in the act, the two principal areas we are seeking are flexibility in our corporate term-lending and lending of a working capital nature that is secured by inventory receivables. The type of lending which would be typical of that would be sales finance: financing automobiles, wholesale and retail.

[Traduction]

M. Marchment: Nous déposons depuis 1977 nos propositions concernant la nouvelle loi sur les compagnies fiduciaires. Nous l'avons passée en revue, en détail, avec les responsables du Département des assurances, et nous avons reçu une réponse très positive de leur part. Dans les domaines où notre marché traditionnel s'amoindrit, et il faut que nous diversifions notre actif, il nous faut des actifs qui, dans la mesure du possible, ont des taux flottants, pour nous donner des marges plus importantes pour nos activités traditionnelles. Nous avons demandé beaucoup de modifications à la loi, mais les deux domaines principaux qui nous intéressent concernent la souplesse de nos prêts à terme aux entreprises et la possibilité d'accorder des prêts du genre fonds de roulement qui sont garantis par des effets à recevoir. Un exemple de ce genre de prêts serait le financement des ventes d'automobiles, en gros et au détail.

M. Duclos: Monsieur le président, vous savez que plusieurs intervenants dans notre vie économique réfléchissent pour trouver des formules qui nous permettraient de faire redémarrer notre économie. Récemment, l'Association des constructeurs d'habitations, je ne sais pas si c'est du Québec ou de l'ensemble du Canada, suggéraient la mise sur pied de ce que l'on pourrait appeler un régime enregistré de prêts hypothécaires, en vertu duquel des épargnantes pourraient déposer, dans un fonds spécial confié à des institutions telles que vos institutions..., des épargnes, qui seraient traitées d'une façon préférentielle par le fisc, qui pourraient être complètement libres d'impôts ou imposées à un taux inférieur, ce qui vous permettrait, à votre tour, de prêter pour des fins de prêts hypothécaires à des taux inférieurs aux taux du marché.

Je voudrais savoir, d'une part, votre réaction générale à une telle proposition. Deuxièmement, est-ce que de tels prêts hypothécaires, à votre avis, devraient s'appliquer uniquement aux nouvelles constructions résidentielles ou si cela pourrait s'appliquer à l'ensemble des prêts hypothécaires? Je voudrais avoir vos commentaires à ce sujet.

Oh yes, my third question is: Would you be interested in having to compete with the banks, if such a fund were to be established?. Do you think the banks should be allowed also to receive those kinds of deposits?

Mr. Potter: Well, I think this kind of plan was advanced, if I remember rightly, by the B.C. Central Credit Union, and I think it was submitted to the government. It was also my understanding at that time that it was rejected. There are several problems in there. They are involved with Revenue Canada because, in effect, what they were suggesting was to turn this into an RSP. And I think they were taking the view that an RSP is built up so that, when you retire, you turn it into an annuity, and so forth. They felt that, if this could go into mortgages, it would help. And I believe it was going to be paid on principal only, not interest. And they felt that, as you built your equity in the house, it was really programmed that, as the homeowner grew older, he would be forced to sell the house and to take the equity. Then what would happen? You cannot take the equity in a house and turn it into an annuity. Here is the problem. All you are doing relates to a short-term

First of all, I would like to know what your general reaction is to this proposal. Secondly, in your opinion, should such mortgage loans be given only in the case of new housing, or should they apply to all types of housing? I would like to hear what you think about this.

Ah oui, ma troisième question est la suivante: seriez-vous intéressés à concurrencer les banques, si on devait mettre sur pied un tel fonds? Pensez-vous qu'on devrait permettre également aux banques de recevoir ce genre de dépôts?

M. Potter: Si je me souviens bien, je crois que ce genre de proposition a été faite par la Caisse de crédit centrale de la Colombie-Britannique. Je pense même qu'on l'a présentée au gouvernement. Je crois savoir qu'elle a été rejetée à l'époque. La proposition comporte plusieurs problèmes qui ont trait à Revenu Canada, parce qu'il s'agissait en fait de transformer ce fonds en un régime enregistré d'épargne-retraite. Je pense qu'on envisageait la possibilité de transformer le régime enregistré en rentes, et cetera, à la retraite. On a cru qu'il serait utile d'utiliser ces fonds pour payer le principal seulement, non pas l'intérêt, sur les prêts hypothécaires. Leur point de vue, c'est que le propriétaire serait obligé de vendre la maison afin d'en retirer le capital. Qu'est-ce qui arriverait ensuite? On ne peut pas transformer le capital d'une maison en rentes. C'est cela, le problème. Tout l'effort ne vise qu'un problème à court terme. A long terme, une partie du capital du propriétaire de